

4- FRAIS D'INSCRIPTION

Joignez à votre demande un chèque de 50€ de frais d'inscription.

5- RÉPONSE À VOTRE DEMANDE

La réponse à votre demande d'inscription vous parviendra au plus tard le **20/12/2024**. Si votre inscription est confirmée, le chèque de frais d'inscription de 50€ sera alors encaissé. En cas de non acceptation, motivée, ce chèque vous sera retourné.

6- MODALITÉS D'ADMISSION

En cas d'acceptation, un bulletin d'inscription vous sera envoyé.

Vous devrez le retourner avant le **19/01/2025**, avec le règlement de 1875€, payable en une fois ou en 7 chèques :

- 1 chèque de 375€ pour le premier module
- 6 chèques de 250€ pour les 6 modules suivants

Les chèques seront encaissés la semaine précédant chaque formation ou avant le premier module en cas de paiement en une seule fois.

7- CONDITIONS D'ANNULATION

Dans la mesure où le nombre de places à ce cycle de formation est limité à 15 personnes et qu'aucun autre participant ne pourra se joindre en cours d'année au groupe déjà constitué, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison.

Il sera néanmoins possible de rattraper une éventuelle session manquée les années suivantes, moyennant une participation supplémentaire de 100€.

Je, soussigné(e),

demande mon inscription aux journées de formation pour l'année 2025 du *Centre de Formation Sainte Hildegarde*.

Fait à :

Le :

Signature :